

# Un octogénaire tabassé pour son argent

(08/08/2011) dans la DH

<http://www.dhnet.be/regions/bruxelles/article/364118/un-octogenaire-tabasse-pour-son-argent.html>



© Photonews

## Condamné à 42 mois ferme, le gangster avait déjà des antécédents

**BRUXELLES** Le 19 mai dernier, près de la gare du Midi, à Bruxelles, deux agents en patrouille sont stupéfaits quand ils aperçoivent Jamal Belkadi occupé à boxer un homme, en plein jour, devant une pompe Total. Quand ils arrivent pour séparer les protagonistes, surgit un homme de 82 ans, avec un bras dans le plâtre et surtout le visage en sang...

L'octogénaire déclare avoir été attaqué par Jamal Belkadi, 36 ans, qui lui a volé 1.000 €. Le gangster prend alors la fuite. Lorsqu'il est rattrapé et maîtrisé, il décoche des coups de pied et des coups de poing aux policiers. Il leur crache dessus, aussi. Pendant le transfert vers le commissariat, il mord encore un agent au bras. Au moment de l'interrogatoire, il insulte encore les verbalisants et refuse de répondre à la moindre question.

De son côté, le plaignant a été transporté au CHU Saint-Pierre, où il sera hospitalisé pendant douze jours. Le prévenu avait bombardé son visage de coups de poing, puis il avait tenté de lui fracasser la tête en la frappant sur le trottoir.

Plusieurs fractures faciales ont été constatées et une vingtaine de points de suture ont été nécessaires pour recoudre l'arcade sourcilière de la victime. Peu avant son agression, le vieil homme avait déjà été victime d'une fracture du bras gauche. Il a été attaqué par le prévenu peu après avoir quitté le bureau de poste de la gare du Midi, où il avait retiré 1.000 €. Quand il a remarqué que le trentenaire marocain le suivait, il était trop tard. Il a perdu connaissance pendant quelques instants, avant de se relever et de courir en direction des policiers.

Jamal Belkadi a raconté des sornettes au tribunal, déclarant tout ignorer de l'agression de la victime et affirmant s'être battu avec un jeune Africain dans un contexte de rivalité amoureuse ! En fait, ce dernier avait assisté à l'aggression et il essayait de maîtriser le gangster quand les policiers sont arrivés.

Sa peine est de 42 mois de prison ferme. Il avait déjà été condamné à cinq reprises pour des faits similaires.

**Jean-Pierre De Staercke**

© La Dernière Heure 2011